

## Vendanges (RPP Ouvrier Viticole MC5)



### Contexte

Cette formation "Vendanges" est le 5ème module du parcours "RPP\* Ouvrier Spécialisé en production viticole" (\*Reconnaissance Paritaire Professionnelle)

Le parcours RPP se déroule à des moments-clés des périodes de travaux de la vigne et dure 119h/17 jours au total:

- Taille de renouvellement Guyot-Poussard double et descente de bois : en hiver, décembre ou janvier - RRP1
- Arcure et liage des baguettes : fin février ou mars- RRP2
- Epamprage, palissage et taille en vert : en mai et juin- RRP3
- Plantation : au printemps, avril- RRP4
- Vendanges : à l'automne, fin août ou septembre ou octobre- RRP5

### Objectifs de la formation

Vendanger en respectant le cahier des charges et un rythme de travail professionnel

Reconnaître les différents cépages

Préparer la vendange manuelle

Appliquer les règles du vendangeur

Analyser le contrat de travail adapté aux vendanges

### Public concerné

Viticulteurs, salariés, ouvriers viticoles, toute personne chargée de l'entretien de la vigne.

### Prérequis des participants

Aucun

### Contenu

Morphologie de la plante : composition de la grappe de raisin, morphologie de la feuille, les différents cépages alsaciens

Les différents postes de travail – le matériel, son entretien et l'hygiène

Le travail d'équipe : compréhension et respect des consignes – les gestes et techniques respectueux de la vigne et du raisin – la notion de rendement

Les spécificités du travail saisonnier en agriculture

## Méthodes et moyens

Le formateur fait le lien entre théorie et situation de travail et alterne le travail en salle et la pratique sur le terrain avec des exercices sur des parcelles d'applications

Les participants évaluent la formation : 2021

Taux de satisfaction



## Mode de validation des acquis

Validation des acquis pour l'examen de Reconnaissance Paritaire Professionnelle.

## Intervenants

Anne SIMON Licenciée des sciences de la vigne, Présidente de la Cave des vignerons de Paffenheim, Gérante d'EARL viticole et formatrice au CFPPA68

Coordinatrice des stages courts : Murielle LEPINOY



ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL - n° Siret : 19680003100037 - n° d'activité : 4268P001168

Centre agréé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand'Est

Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Engagement de service référentiel 132 Quali'formAgri au titre des actions de formation, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation par apprentissage.

Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.



14 heures  
2 Jours



Rouffach



Du 22 au 29/09/2022

# Tarifs 2022

298€ nets\* par participant

\*Organisme non assujetti TVA

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut : par Opco, FAF, par l'entreprise, Pôle Emploi... : *Nous consulter*



Nous contacter :

- Katia SPENLE Assistante formations : 03 89 78 73 07 - [katia.spenle@educagri.fr](mailto:katia.spenle@educagri.fr)